

Péchés, vices, crimes

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**035_B_f0377**

Source**Boite_035_B-14-chem | Projets de réforme.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées

- [Brissot de Warville, Jacques-Pierre](#)
- [Franklin, Benjamin](#)

Références bibliographiques[Brissot de Warville, Théorie des Loix criminelles, Paris, Besauger, 1781](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30163073q>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Brissot de Warville, Jacques-Pierre
(1754-01-15 -- 1754-01-15)

TITRE Théorie des lois criminelles

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1836

EDITEUR Paris : J.-P. Aillaud , 1836

Péchés, vices, crimes.

377

"Il y a fraction de l'ordre divin est
le péché; lorsque cette fraction de
l'ordre est au détriment de notre prochain
on l'appelle crime; lorsque ce désordre n'est
relatif qu'à soi-même, on l'appelle vice. Les uns
sont punis par la honte; le crime par la
supplice; la punition du péché est réservée
à Dieu."

Briand de Warnille.

Th. du pén. criminel.

T II. p 101

qui donne cette classification et
est de Franklin (Calvaire de
Philadelphie)



